



SARL VOLT'AIR
2 ALLEE NICEPHORE NIEPCE
93360 NEUILLY PLAISANCE

Tél. : 01 81 81 10 05
Par Fax : 01 49 98 68 48
Mail : kleduc@batisante.fr

PARIS, le 24 Décembre 2021

N/Réf.: **François FLAMENT**
Tél. : **01 55 74 63 70**
Email : **francois.flament@foncia.fr**

Code : **32590**
Immeuble : **RESIDENCE LES ORMES**
6-12 AVENUE JEAN MOULIN
93100 MONTREUIL

Pour permettre un traitement rapide de votre facture, merci de reporter OBLIGATOIREMENT le numéro de bon de commande S.32590 - OSTW571034 sur votre facture, libellée à l'ordre du syndicat des copropriétaires.

ORDRE DE SERVICE S.32590 - OSTW571034

En notre qualité de syndic du bien précité, nous vous prions d'exécuter les travaux ci-dessous :

Objet :

Validation des devis en pj – DEVIS 6341295 ET devis 6 344113 :
merci de respecter les consignes suivantes :

- les fourreaux électriques passant par le disjoncteur de proximité doivent passer par le côté inférieur du boîtier afin de garantir l'étanchéité.
- les frais de déplacement ne seront réglés qu'une seule fois, l'entreprise pouvant faire les 2 réparations dans la même journée.

Digicode : 12 : 16A45

Merci de nous confirmer l'exécution des travaux par FAX , COURRIER ou MAIL.

Pour le syndicat des Copropriétaires.

Recommandations de lutte contre le Covid19 :

Lors de votre intervention nous vous demandons de respecter et faire respecter une distance minimale entre toute personne présente

Seuls des contacts brefs, nécessaires à la réalisation des tâches à réaliser, sont possibles en respectant une distance minimale d'un mètre.

En cas de rencontre fortuite avec un occupant de l'immeuble ou toute autre personne, nous vous demandons de prendre toute mesure pour respecter cette distance minimale d'un mètre, au besoin en vous déplaçant.

Vous vous engagez à fournir toutes les informations, les moyens et le matériel nécessaires à vos préposés pour leur permettre d'effectuer leur intervention dans le respect des conditions de sécurité et de santé édictés par les pouvoirs publics et vous vous assurez de leur respect le plus strict.

